Constitution d’un dossier d’inscription.

A l’inscription au sein de notre établissement, merci de bien vouloir nous fournir les documents suivants.

Avant de commercer : tous les documents doivent être de bonne qualité, lisible et centré (ex : pièce d’identité au milieu de la feuille et pas au bord), photos acceptées. Il est possible de nous faire parvenir ces documents par mail : rodezpermis@outlook.fr . En objet, merci de mettre le nom et prénom de l’élève ainsi que la formation. (format JPEG non accepté)

Inscription au permis voiture, moto, remorque (BE) et BRS/AM

Pour les mineurs

1 Photocopie recto/verso de la pièce d’identité (centrée)

1 Justificatif de domicile de moins de 5 mois*

1 Photocopie recto/verso de la pièce d’identité d’un des parents mentionnés sur le justificatif de domicile

1 Attestation d’hébergement au même nom que la personne sur le justificatif de domicile (l’adresse doit être identique que celle du justificatif)

1 Photocopie du livret de famille (si le nom du parent est différent de l’enfant)

1 Photocopie recto/verso du (des) permis déjà obtenu(s)

1 Photocopie de l’attestation de recensement (si plus de 16 ans)

1 Photocopie du certificat de participation à la JDC (si plus de 17 ans)

1 Photocopie de l’ASSR 1 ou 2 (le plus récent)

2 e-photos numérique agréées ANTS

Pour les majeurs

1 Photocopie recto/verso de la pièce d’identité (centrée)

1 Justificatif de domicile de moins de 5 mois*

1 Photocopie recto/verso du (des) permis déjà obtenu(s)

1 Photocopie du certificat de participation à la JDC (pour les moins de 25 ans)

1 Photocopie de l’ASSR 2 (pour les moins de 21 ans)

2 e-photos numérique agréées ANTS

Pour la formation équivalence 125cc

1 Photocopie du permis de conduire

1 Photo d’identité

Pour la fabrication d’un permis (B, A1, A2, AM (BSR), B96, BE, B78 en B(passerelle), A2 en A (passerelle)

Pour les mineurs

1 Photocopie recto/verso de la pièce d’identité (centrée)

1 Justificatif de domicile de moins de 5 mois*

1 Photocopie recto/verso de la pièce d’identité du parent mentionné sur le justificatif de domicile

1 Attestation d’hébergement de la personne mentionnée sur le justificatif de domicile (l’adresse doit être identique que celle du justificatif)

1 Photocopie du livret de famille (si le nom du parent est différent de l’enfant)

1 Photocopie recto/verso du (des) permis déjà obtenu(s)

1 Photocopie de l’attestation de recensement (si plus de 16 ans)

1 Photocopie du certificat de participation à la JDC (si plus de 17 ans)

1 Photocopie de l’ASSR 1 ou 2 (le plus récent)

2 e-photos numérique agréées ANTS

Pour les majeurs

1 Photocopie recto/verso de la pièce d’identité (centré)

1 Justificatif de domicile de moins de 5 mois*

1 Photocopie recto/verso du (des) permis déjà obtenu(s)

1 Photocopie du certificat de participation à la JDC (pour les moins de 25 ans)

1 Photocopie de l’ASSR 2 (pour les moins de 21 ans)

2 e-photos numérique agréées ANTS

*liste des justificatifs de domicile possible

Factures : électricité, gaz, eau, téléphone (fixe ou mobile) ou fournisseur d'accès à internet.

Quittances : quittance de loyer non manuscrite (émise par un professionnel de l'immobilier)

Impôts : dernier avis d'imposition

RODEZ PERMIS